

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le

ID : 036-200000263-20230626-DEL202308-DE

SLOW

Département de l'INDRE
Arrondissement de LA CHATRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	13
Nombre de pouvoirs	2
Date de convocation	12/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin, 18 heures,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY

2023-08

Étaient présents : Madame Agnès ROBIN, Messieurs, Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Bernard GIRAUD, Luc HURBAIN, Patrick JUDALET, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT, Henri SERRE.

Excusés : M LAMBERT Éric représenté par GIRAUD Bernard et Mme Marie-Laure LEUILLET représenté par Henri SERRE

Il désigne M Jean-Yves DUSSAULT, secrétaire de séance

Objet : Créances Éteintes

Le président indique avoir reçu de la Trésorerie :

- Une demande concernant 4 créances éteintes pour inscription au compte 6542 – pour un montant total de 2 023.12 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par 12 POUR :

-APPROUVE à l'unanimité l'inscription au compte 6542 – Créances éteintes, pour un montant de 2 023.12 €.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 26/06/2023
Et de sa publication le 26/06/2023

Le Président
François Buffeteau

